Publié le 19/10/2026

Transmis par MAGITEL-CL ACTE (Groupe STUDIA).
Acte: 972-219722295-20260929-260929DM07104-DE
décidé le 29/09/2026,
accusé le 19/10/2026
via TELIOS

N° 2026-07-104

REPUBLIQUE FRANCAISE
COLLECTIVITE DE LA MARTINIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mardi 29 septembre 2026

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Votants		
33	30	33		
		Dont procurations		
		03		
VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstentions	N'ayant pas pris part au vote
33	33	00	00	00

Date de la convocation
23/09/2026
Date d'affichage
23/09/2026

Objet de la Délibération

****
COHESION SOCIALE ET ANIMATION DU TERRITOIRE
****
Martinik Cup 2026
Schœlcher ville étape

Président de Séance :
Daniel CHOMET

Secrétaire de Séance :
Jill OCTAVIA

L'an deux mille vingt-six et le 29 septembre, à 17h35, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Daniel CHOMET, le Maire.**

Etaient présents : MM./Mmes Daniel CHOMET, Franck SAINTE-ROSE-ROSEMOND (à partir de 18h10), Georges HARPON, Laura BEDOUIN, Stanley SYMPHOR, Jill OCTAVIA, Manuel Maxime GHUNAIM, Sandra PALIX, Jean-Yves CHALBOT, Patrick ULTET, Jocelyn CACHACOU, Guylène JUNKERE, Dominique JOSEPH-MONROSE, Karine BAUDIN, Nathalie CHAUVET, Odile Valérie SAINT-LOUIS-AUGUSTIN, Eddy ARNOLIN, Claudia NELLER Sandrine DESIRE, Olivier PIERRE-FRANCOIS, Youly AGASTA, Doris MAJESTE, Alec BEROARD, Rodrigue Mickaël GRELET, Pierre MIDELTON, Marie GARON NEE GIRAUD, Yolène LARGEN-MARINE, Flore Eva FRANCILLETTE EPSE FLERIAG (à partir de 17h49), Didier MARMOT, Emmanuelle TIBURCE EPSE RUBIN.

Absents excusés : Mme/MM. Joëlle TAILAME, Maurice JOSEPH-MONROSE, Noham BODARD.

Procurations : Mme/MM Joëlle TAILAME, Maurice JOSEPH-MONROSE, Noham BODARD ont respectivement donné procuration à Odile Valérie SAINT-LOUIS-AUGUSTIN, Marie GARON NEE GIRAUD, Yolène LARGEN-MARINE.

MARTINIK CUP 2026
SCHOELCHER VILLE ÉTAPE

Le Conseil municipal,

- **Vu** le Code général des collectivités territoriales ;
- **Vu** l'avis favorable de la Commission « Jeunesse, Sport, Vie Associative », en date du 21 septembre 2026 ;
- **Vu** l'avis favorable de la Commission « Finances et optimisation des ressources », en date du 28 septembre 2026 ;
- **Vu** le rapport de présentation transmis aux Conseillers municipaux ;

Transmis par MAGITEL-CL ACTE (Groupe STUDIA).
Acte: 972-219722295-20260929-260929DM07104-DE
décidé le 29/09/2026,
accusé le 19/10/2026
via TELIOS

– **Considérant** ce qui suit :

Par courrier en date du 3 juillet 2026, l'association Jet Attitu'D a sollicité l'autorisation et le soutien de la Ville pour la tenue de la 14ème édition de la « MARTINIK CUP » - Coupe de France et Coupe de la Caraïbe de Jet Ski (catégorie Endurance) - prévue du 7 au 10 novembre 2026.

Cette 14ème édition marque un tournant historique, car pour la première fois, la Martinik Cup étend son parcours à plusieurs communes de la Martinique (basée initialement au Diamant). Et dans ce cadre, l'association Jet Attitu'D souhaite faire de Schoelcher le point de départ de la manche 8 du lundi 9 novembre 2026 sur le plan d'eau du bourg. Une étape de prestige qui, en plus du spectacle motonautique, mettra en lumière le littoral, la Station Nautique et le dynamisme maritime de la Ville devant un public Martiniquais et des milliers d'internautes nationaux et internationaux.

L'arrivée de l'organisation se fera par la mer et près de 40 pilotes locaux, caraïbéens et de 16 régions de France prendront le départ de cette manche à 15h45.

En parallèle, il est prévu une animation nautique en faveur des écoles de Schoelcher, permettant à un groupe d'élève de rencontrer et d'échanger avec les pilotes chevronnés, d'assister à la course et d'être initié au Jet Ski, encadré par des professionnels

Le budget global de l'évènement s'élève à 545 000 €.

L'association Jet Attitu'D sollicite la Ville pour un soutien financier de 8 000 € afin de couvrir une partie de ses frais.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

ARTICLE 1er :

- **D'octroyer une aide financière, d'un montant de deux mille euros (2 000€), à l'association Jet Attitu'D, pour l'organisation de l'étape de la « MARTINIK CUP », prévue le 9 novembre 2026, sur le plan d'eau du bourg ;**

ARTICLE 2 :

- **De préciser que cette participation financière contribue à la prise en charge d'une partie des dépenses liées à l'organisation de cette manifestation sportive ;**

ARTICLE 3 :

- **D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent à l'exécution de la présente délibération.**

Annexe : courrier association Jet Attitu'D

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 19 OCT 2026

Le Secrétaire de séance

Jill OCTAVIA

VILLE DE SCHŒLCHER
Direction des Affaires

Le Maire,

Daniel CHOMET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication, soit par recours gracieux auprès de la commune de Schœlcher, à l'adresse suivante : Monsieur le Maire de Schœlcher, Mairie de Schœlcher, 3 rue Fessenheim, 97233 Schœlcher – Martinique ; ou par la voie contentieuse, par écrit, contenant l'exposé des faits et les arguments juridiques précis, devant le tribunal administratif de la Martinique, par courrier postal au 12 rue du Citronnier - Plateau Fofo - CS 17103 - 97271 Schœlcher Cedex ou par voie électronique via le site internet sécurisé : https://citoyens.telerecours.fr.

Transmis par MAGITEL-CL ACTE (Groupe STUDIA).
Acte: 972-219722295-20260929-260929DM07104-DE
décidé le 29/09/2026,
accusé le 19/10/2026

Publié le 19/10/2026

VILLE DE SCHOELCHER
SERVICE COURRIER CENTRAL
Arrivé le 07/JUILLET/2026 N° Enregistrement : 7237
Destinataire(s) Traitement
Instruction : PCSA-DDS
Suite à donner : PEPS - Police
Information : PAG-DAJ - Cabinet

De: PLACIDE Nathaly
Envoyé: lundi 6 juillet 2026 18:11
À: Courrier et gestion des assemblées
Cc: BELHUMEUR Michel
Objet: TR: Demande officielle Schoelcher 2026
Pièces jointes: Martinik_Cup_2026_Demande_Partenariat_Schoelcher (1).pdf

Bonjour collègues,

Pour enregistrement. Merci.

Cordialement,

Nathalie PLACIDE
Assistante de Direction
Pôle Cohésion Sociale et Animation du Territoire
Direction des Sports et du Nautisme
Ville de Schoelcher
Tél : 0596 72.72.30
Fax : 0596 61.36.78
Poste : 4107
n.placide@mairie-schoelcher.com

De : BELHUMEUR Michel <m.belhumeur@mairie-schoelcher.com>
Envoyé : lundi 6 juillet 2026 16:21
À : PLACIDE Nathaly <n.placide@mairie-schoelcher.com>
Objet : Fw: Demande officielle Schoelcher 2026

Envoyé de mon mobile
Envoyé à partir de Outlook pour Android

Transmis par MAGITEL-CL ACTE (Groupe STUDIA).
Acte: 972-219722295-20260929-260929DM07104-DE
décidé le 29/09/2026,
accusé le 19/10/2026

From: Dimbour David <sportattitud972@gmail.com>
Sent: Monday, 06 July 2026 14:51:16
To: BELHUMEUR Michel <m.belhumeur@mairie-schoelcher.com>
Cc: Rv Marville <herve.marville@yahoo.fr>; Claude Eric Belrose <dife97280@live.fr>; Gilles Cazenave <ticaze@gmail.com>; vastelois@gmail.com <vastelois@gmail.com>; Thomas Bouthinon <t.bouthinon@gmail.com>; David Finoly <david.finoly@gmail.com>; Helene Agricole <hagricole@wanadoo.fr>; Kevin Destin <kevin2kevent@gmail.com>
Subject: Demande officielle Schoelcher 2026

Bonjour Mr Belhumeur,

pour faire suite à notre rencontre du 2 juillet 2026 en Mairie, au nom de toute notre équipe d'organisation je vous remercie pour le temps accordé à la présentation de notre projet de tourisme sportif.

Vous trouverez en Pj la présentation de notre projet 2026 ainsi que notre demande à la ville.

Nous réaffirmons notre disponibilité et souhait d'accompagnement de la ville dans les thématiques vissant à sa valorisation.

Si besoin nous restons à la disposition des services de la ville pour une autre rencontre et ou ajustement si besoin, de ce qui serait notre première collaboration Martinik Cup.

Transmis par MAGITEL-CL ACTE (Groupe STUDIA).
Acte: 972-219722295-20260929-260929DM07104-DE
décidé le 29/09/2026,
accusé le 19/10/2026

Sportivement
D.Dimbour
President de Jet Attitu'D
Président du comite d'organisation de la Martinik Cup
Representant FFM DOM-TOM

Publié le 19/10/2026

Transmis par MAGITEL-CL ACTE (Groupe STUDIA).
Acte: 972-219722295-20260929-260929DM07104-DE
décidé le 29/09/2026,
accusé le 19/10/2026
via TELIOS

VILLE DE SCHOELCHER
SERVICE COURRIER CENTRAL
Arrivé le 07/JUILLET/2026 N° Enregistrement : 7237
Destinataire(s) Traitement
Instruction : PCSA-DDS
Suite à donner : PEPS - Police
Information : PAG-DAJ - Cabinet

JET ATTITU'D
Association Sport & Tourisme — Loi 1901
Rés. Ultramarine, Bât. Marine, App. 201
97223 Le Diamant — Martinique
Tél. : 0696 528 700 / 0696 238 700
sportattitud972@gmail.com

SIRET 504 198 771 00017
N° Préf. W9M1000908
Affil. FFM 11/587 | UFOLEP 972 209 118
N° CGSS 972203471586

Le Diamant, le 03 juillet 2026

Monsieur le Maire
Ville de Schœlcher
97233 Schœlcher — Martinique

Objet : Demande de partenariat — Martinik Cup 2026, Coupe de France & Coupe de la Caraïbe de Jet Ski d'Endurance — Étape de Schœlcher
Référence : 14e édition — Lundi 9 novembre 2026 — Départ depuis Schœlcher

Monsieur le Maire,

L'association Jet Attitu'D a l'honneur de vous adresser la présente afin de solliciter votre autorisation et votre soutien pour la tenue de la 14e édition de la Martinik Cup — Coupe de France et Coupe de la Caraïbe de Jet Ski (catégorie Endurance) — prévue du 7 au 10 novembre 2026.

Cette 14e édition marque un tournant historique : pour la première fois, la Martinik Cup étend son parcours à plusieurs communes de la Martinique. Dans ce cadre, Jet Attitu'D souhaite faire de Schœlcher le point de départ de la manche 8 du lundi 9 novembre — une étape de prestige qui mettra en lumière le littoral, la station nautique et le dynamisme maritime de votre ville devant un public martiniquais et des milliers d'internautes nationaux et internationaux.

Schœlcher, déjà reconnue pour son dynamisme nautique et son label France Station Nautique, est la commune idéale pour accueillir ce départ de course. Ce partenariat constitue une occasion unique de valoriser l'ADN nautique de votre territoire et d'offrir aux Schœlcherois un spectacle motonautique exceptionnel, dans leur propre cadre de vie.

1. Présentation de l'événement

Manifestation	Martinik Cup — Coupe de France & Coupe de la Caraïbe de Jet Ski (Endurance)
Édition	14e édition

Transmis par MAGITEL-CL ACTE (Groupe STUDIA).
Acte: 972-219722295-20260929-260929DM07104-DE
décidé le 29/09/2026,
accusé le 19/10/2026
via TELIOS

Dates globales	7 au 10 novembre 2026
Étape Schœlcher	Lundi 9 novembre 2026 — départ de la manche 8 depuis le bourg de Schœlcher (12h45)
Statut officiel	Coupe de France FFM & Coupe de la Caraïbe — seule compétition de ce niveau dans la Caraïbe
Pilotes attendus	35 à 40 pilotes — plus de 16 régions de France représentées
Participants	Plus de 250 accompagnants et assistants — environ 300 personnes mobilisées
Communes étapes	Le Diamant (base d'honneur), Le Robert, Fort-de-France & Schœlcher, Le Diamant (clôture)
Site de course	Plage du bourg de Schœlcher — ponton municipal — littoral vers Lamentin, Ducos, Rivière-Salée, Trois-Îlets
Public attendu	Grand rassemblement populaire — Schœlcherois et Martiniquais du nord de l'île

2. Programme de l'étape Schœlcher

Date / Horaire	Programme
Dim. 8 nov. — soir	Arrivée de l'organisation depuis Fort-de-France par la mer — environ 30 minutes avant le départ de la première reconnaissance
Lun. 9 nov. — matin	Préparation de la plage du bourg : installation du podium, mise en place de la sonorisation, positionnement de l'organisation
Lun. 9 nov. — 12h45	Manche 8 — Départ Schœlcher → Trois-Îlets, Ducos, Lamentin, arrivée Fort-de-France — 3 tours — 400 pts — départ officiel depuis le ponton si possible, avec prise de parole du Maire
Lun. 9 nov. — après-midi	Animation nautique : accueil d'1 classe de Schœlcher + 1 classe de Fort-de-France + 1 classe du Lamentin + 1 classe de Saint-Joseph — initiation au jet ski encadrée par des professionnels
Lun. 9 nov. — 18h00	Chrono nocturne et démonstration spectaculaire à Fort-de-France (Fort Saint-Louis) — diffusion en direct sur Martinik Cup TV

3. Un départ depuis Schœlcher — une vitrine nautique inédite

Le départ de la manche 8 depuis Schœlcher est bien plus qu'un simple point de course. C'est une carte postale sportive et touristique que Jet Attitu'D offre à la Ville :

→ Un départ de Coupe de France depuis le bourg de Schœlcher — une première dans l'histoire de la manifestation

→ La station nautique de Schœlcher mise en lumière devant des pilotes de 16 régions de France et des milliers d'internautes

Transmis par MAGITEL-CL ACTE (Groupe STUDIA).
Acte: 972-219722295-20260929-260929DM07104-DE
décidé le 29/09/2026,
accusé le 19/10/2026
via TELIOS

→ Le littoral schœlcherois valorisé sur un parcours qui longe les côtes vers Lamentin, Ducos, Rivière-Salée et les Trois-Îlets

→ Une initiative jeunesse : des classes de l'espace CACEM initiées au jet ski par des professionnels agréés

→ Un spectacle grand public pour les Schœlcherois — dynamique économique directe pour les commerçants du bourg

→ Prise de parole du Maire depuis le ponton — couverture en direct sur tous les réseaux de la Martinik Cup

La Ville de Schœlcher, forte de son label France Station Nautique, a naturellement vocation à accueillir un tel départ. Ce partenariat peut devenir, dès 2026, le socle d'une collaboration durable qui ferait de l'étape schœlcheroise un rendez-vous annuel attendu.

4. Une compétition de portée nationale et caribéenne

En s'associant à la Martinik Cup, Schœlcher s'inscrit dans une manifestation dont le rayonnement dépasse largement les frontières insulaires :

→ Seule Coupe de France de motonautisme (catégorie endurance) organisée dans les DOM-TOM et dans la Caraïbe

→ Seule compétition reconnue Coupe de la Caraïbe dans cette discipline

→ Plus de 16 régions de France représentées — participants présents 7 à 10 jours en Martinique, à leurs frais

→ Plus de 200 000 spectateurs en ligne lors de l'édition précédente

→ Logo et nom de la Ville de Schœlcher sur l'affiche officielle aux côtés du Diamant, du Robert et de Fort-de-France

→ 14 éditions consécutives — une longévité qui atteste de la solidité du projet et de sa capacité à grandir

5. Sollicitations auprès de la Ville de Schœlcher

Afin de garantir le bon déroulement du départ de course et des animations prévues le lundi 9 novembre, nous sollicitons le concours de la Ville sur les points suivants :

Administratif et réglementaire

→ Autorisation municipale d'organiser le départ de la manche 8 depuis le bourg de Schœlcher le lundi 9 novembre 2026

→ Arrêté d'interdiction de mouillage dans la baie, dans la zone des 300 m, dès le dimanche 8 novembre

Jet Attitu'D Association loi 1901 *Sport Tourisme…*
SIRET 504198771 00017 N° Préf W9M1000908 N° Aff FFM 11/587 & UFOLEP 972 209 118 N° CGSS 972203471586
Rés Ultra marine App 201 Bat Marine 97223 Le DIAMANT Martinique / **Mob**:0696 528 700 & 0696 238 700
Mail sportattitud972@gmail.com **Site:** FACEBOOK @Jet Attitud Officiel @Martinik Cup

Transmis par MAGITEL-CL ACTE (Groupe STUDIA).
Acte: 972-219722295-20260929-260929DM07104-DE
décidé le 29/09/2026,
accusé le 19/10/2026
via TELIOS

→ Arrêté de circulation en centre-bourg si nécessaire pour la sécurisation du périmètre de départ

→ Privatisation de la plage du bourg pour l'espace de course et l'installation logistique

→ Privatisation de 10 places de parking en centre-bourg pour l'organisation

→ Accès maîtrisé au ponton municipal si nécessaire

→ Autorisation de survol de la ville par les drones de l'organisation

→ Convention de partenariat pluriannuelle — dès 2026 — pour pérenniser l'étape schœlcheroise

Sécurité et présence officielle

→ Agents de médiation et police municipale sur zone le lundi 9 novembre

→ Présence de la brigade nautique de la Ville

→ Invitation de la presse et des officiels de la Ville à la cérémonie de départ

Logistique et équipements

→ Accès à des toilettes pour les acteurs et l'organisation

→ Points d'eau pour la logistique des pilotes

→ Sonorisation micro pour les prises de parole des officiels et du Maire lors du départ

Communication

→ Vidéo de bienvenue du Maire à destination des pilotes et acteurs de la course — diffusion sur les réseaux Martinik Cup

→ Annonce de la manifestation sur les réseaux sociaux de la Ville

→ Un spot de promotion sur les médias leaders pour annoncer le départ de la course par Monsieur le Maire depuis le ponton

→ Association du logo et du nom de la Ville de Schœlcher sur l'ensemble de nos supports (affiche, réseaux, bannières)

6. Demande de soutien financier

Monsieur le Maire,

L'intégration de Schœlcher au parcours de la Martinik Cup représente un investissement organisationnel et logistique spécifique : coordination des départs depuis un nouveau site, animation jeunesse avec professionnels agréés, infrastructure de départ sur la plage du bourg et couverture médiatique dédiée à l'étape schœlcheroise.

Jet Attitu'D Association loi 1901 *Sport Tourisme…*
SIRET 504198771 00017 N° Préf W9M1000908 N° Aff FFM 11/587 & UFOLEP 972 209 118 N° CGSS 972203471586
Rés Ultra marine App 201 Bat Marine 97223 Le DIAMANT Martinique / **Mob**:0696 528 700 & 0696 238 700
Mail sportattitud972@gmail.com **Site:** FACEBOOK @Jet Attitud Officiel @Martinik Cup

Transmis par MAGITEL-CL ACTE (Groupe STUDIA).
Acte: 972-219722295-20260929-260929DM07104-DE
décidé le 29/09/2026,
accusé le 19/10/2026
via TELIOS

Afin de permettre la tenue de ce départ dans les meilleures conditions et d'en faire dès 2026 un moment fort ancré dans le calendrier nautique de la Ville, nous sollicitons le soutien financier de Schœlcher à hauteur de :

Montant sollicité : 8 000 €

À verser à l'association Jet Attitu'D, organisatrice de la manifestation

En contrepartie, la Ville de Schœlcher sera officiellement associée comme commune-étape de la Martinik Cup 2026, avec une visibilité systématique sur l'ensemble de nos canaux durant les 10 jours de manifestation, et une convention pluriannuelle pour pérenniser cette collaboration.

Convaincus que ce partenariat représente pour la Ville de Schœlcher une opportunité unique de valoriser son identité nautique, d'offrir un spectacle inédit à ses habitants et de générer une dynamique économique locale, nous nous tenons à votre disposition pour tout échange complémentaire et pour vous présenter notre dossier lors d'une rencontre à votre convenance.

Dans l'attente d'un retour favorable à notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre respectueuse considération.

David DIMBOUR
Président de Jet Attitu'D

Signature

JET ATTITU'D N°Préfecture W9m1000908
Résidence ULTRAMARINE
Appt 201 Batiment Marine 97223 LE DIAMANT
N°Affiliation FFM 11/587
Siret : 504 198 771 00017
Tél : 0696 528 700 - Tél : 0596 542 534
Mail : sportattitud972@gmail.com